

Lancement des logos « Origine France »

Le Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras (CIFOG) a lancé le 15 octobre le logo « Origine France » pour des produits issus de palmipèdes gras. Cette marque, qui s'adresse aussi bien à la filière canard qu'à la filière oie, concerne plus précisément le « foie gras de France », le « magret de France » et le « confit de France ».

Pourquoi lancer ces logos ?

Cette démarche a été mise en place afin de gagner de nouveaux marchés à l'export et sur le marché intérieur de la restauration, afin de répondre à une demande croissante des consommateurs français qui sont de plus en plus soucieux de l'origine des produits achetés.

Cette initiative existe déjà dans

d'autres productions, notamment avec les marques « Viandes de France » ou « Œufs de France ».

Ces logos sont complémentaires des signes de qualité existants «Label Rouge » et « IGP* Canard à foie gras du sud-ouest » et n'ont pas vocation de les remplacer. Ainsi, selon le type de marché,

un produit estampillé IGP pourra également porter le logo « origine France ».

Actuellement 11 entreprises se sont engagées dans la démarche et 10 000 chefs cuisiniers ont signé une charte d'engagement pour promouvoir l'origine France du foie gras.

Des logos facilement identifiables

Les logos constituent une marque commune à tous les acteurs de la filière canard ou oie. L'utilisation de ces logos se fait sur la base du volontariat et à condition que les animaux soient élevés, engraisés, transformés, conditionnés et étiquetés en France.

Cependant, afin de garantir que les logos sont utilisés convenablement, différents contrôles sont mis en place par des organismes certificateurs tiers indépendants.

* IGP : Indication Géographique Protégée.



Contact : Chambre d'agriculture du Gers - Pôle élevage-aviculture - Laurine GABRIEL, Marjorie PROTEAU - Tél. 05.62.61.77.40 - www.gers.chambre-agriculture.fr

